

Pratiquer l'équicoaching

RS5483 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 330
Formacode(s)	15066, 15034, 32130, 32145
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/06/2021
Date d'échéance	17/06/2024

Certificateur(s)

EVA REIFLER · SIRET : 52936803700030

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification «

Pratiquer l'équicoaching

» répond à la double tendance suivante qui permet d'apprécier et d'anticiper la croissance des besoins en compétences dans ce domaine:

- L'importance accordée par les acteurs de la filière équine au développement des nouveaux usages du cheval. L'équicoaching bénéficie de la restructuration du secteur et s'inscrit dans la volonté de favoriser l'émergence de nouveaux métiers pour participer à l'indispensable mutation de la filière.
- Le recours massif des entreprises aux actions de développement des compétences centrées sur l'acquisition de soft skills. L'équicoaching s'inscrit totalement dans les attentes des entreprises à la recherche de propositions innovantes et efficaces pour accroître les compétences mais également motiver leurs équipes et conserver leurs talents.

Le développement des compétences / soft skills par l'équicoaching peut être exercé par :

- Des coachs spécialisés pour les professionnels
- Des formateurs d'adultes
- Des consultants en progression professionnelle
- Des clubs d'équitations (centres équestres, écuries)
- Des professionnels de la santé et bien être (psychologue, sophrologue, ...)
- Des indépendants totalement orientés vers l'équicoaching sans activité connexe.

Ils accompagnent des professionnels de diverses professions (cadres commerciaux, managers, chef de projet, enseignants, formateurs, métiers de la relation d'aide...) qui souhaitent améliorer leur performances professionnelles (posture, changement de pratique, leadership, cohésion d'équipe, prise de décision, productivité...). Pour cela le professionnel utilise les capacités exceptionnelles du cheval pour analyser et comprendre son environnement. Lors de séances d'équicoaching, il met le coaché et le cheval en interaction dans différentes situations où le coaché doit faire progresser l'animal.

La certification " Pratiquer l'équicoaching " vise à certifier les compétences nécessaires à la pratique de l'équicoaching dans ses dimensions tant techniques (développement de l'intelligence émotionnelle et relationnelle) que les aspects de gestion de l'activité (cheptel de chevaux...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1 - Accueillir et questionner le client sur sa problématique professionnelle pour caractériser ses besoins en développement de soft skills

C.2 - Analyser les informations recueillies en termes de besoins en soft skills du public afin de fixer l'objectif de mise en situation et préconiser des modalités d'équicoaching adaptées

- C.3 - Apprécier l'état physique des équidés par l'observation visuelle et le toucher pour vérifier si l'équidé peut être utilisé pour la séance d'équicoaching
- C.4 - Évaluer le comportement des équidés pour choisir l'animal le plus adapté à l'activité d'équicoaching
- C.5 - Vérifier la disponibilité et la réceptivité de l'équidé en établissant une connexion (de manière verbale et/ou non verbale) avec l'équidé pour décider de sa participation ou non à la séance d'équicoaching
- C.6 - Mettre en œuvre les moyens, conditions matérielles (infrastructure, équipement) et sécuritaires pour assurer le bon déroulement de la séance d'équicoaching
- C.7 - Sélectionner les équidés en fonction de leurs caractéristiques et des besoins / spécificités des clients coachés
- C.8 - Cadrer la séance avec le client (outils, style d'accompagnement, mise en situation) pour obtenir son approbation
- C.9 - Structurer la séance d'équicoaching en respectant les étapes et en tenant compte de tous les paramètres (humains / équidés / environnement) en vue de fluidifier son déroulement
- C.10 - Optimiser la progression du client en utilisant des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement
- C.11 - Adapter sa pédagogie en fonction des besoins du client coaché (gestion de stress, estime de soi, travail d'équipe ect...) en privilégiant l'expérience avec l'équidé pour aboutir au développement d'autres soft skills
- C.12 - Accompagner et guider le client coaché lors des exercices au sol avec l'équidé pour garantir le bon déroulement de la séance et lui faire prendre conscience que s'il n'est pas clair dans ses intentions, l'équidé ne peut pas le comprendre et faire ce qu'il souhaite.
- C.13 - Décoder les comportements du client et de l'équidé en mobilisant ses connaissances en intelligence émotionnelle et en éthologie pour proposer des alternatives plus efficaces
- C.14 - Transposer l'analyse de l'interaction client / équidé lors de l'exercice au sol dans le contexte professionnel du client pour lui faire prendre conscience de ses axes de progression
- C.15 - Interroger le client sur l'évolution de sa posture professionnelle et sur la perception de ses ressources afin de faire un bilan du développement de ses soft skills grâce à sa séance d'équicoaching
- C.16 - Capitaliser avec le client les solutions mises en œuvre et les apprentissages acquis, afin de transposer ces scénarii dans d'autres contextes professionnels présents et futurs
- C.17 - Élaborer un prévisionnel d'activités pour en évaluer la viabilité et la plus-value de l'activité d'équicoaching
- C.18 - Mettre en œuvre des actions marketing et de communication pour faire connaître son activité de développement des soft skills.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Expérience professionnelle en entreprise ou en indépendant pendant au moins 2 ans
- Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur
- Présenter un certificat médical de non contre-indication au coaching avec un équidé datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Avoir une expérience avec le cheval niveau galop 3 minimum pour les exercices à pied, attesté par un moniteur d'équitation reconnu auprès de la Fédération Française d'Équitation (partie à cheval non obligatoire le cheval n'étant pas monté) OU justifier d'une pratique de l'équitation éthologique
- Avoir validé la sélection d'entrée (entretien individuelle sur les motivations professionnelles en coaching et entretien sur l'engagement du candidat).

Le cas échéant des personnes ayant déjà une activité en indépendant dans le domaine visé ou en Marketing / Communication peuvent bénéficier d'une formation plus courte.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 Equicoachs / Instructeurs professionnels.

Le jury est à 50% de membres extérieurs

Base légale

Date de décision

17/06/2021

Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/06/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6638

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.visionpure.fr/la-certification-equicoach>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5483/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	34
Parcours menés à terme	37
Taux d'achèvement	109 %
Période	03/2022 – 09/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	42
Montant total engagé	172 111 €
Coût moyen par dossier	4 098 €
Durée moyenne	190 h
Période	09/2021 – 06/2024
France compétences	72 %
Reste à charge titulaire	17 %
France Travail	6 %
Régions	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.